

Drancy tous ensemble

Répéter un mensonge cent fois n'en fera pas une vérité. La notification de l'avis de taxe foncière était une bonne occasion de le rappeler à nos opposants qui ont cru bon en profiter pour se livrer à toute sorte de polémiques farfelues ; alors que le sujet est suffisamment grave pour mériter un peu de sérieux. Quel Maire aurait pris le risque suicidaire d'augmenter les impôts en contrepartie de l'augmentation des indemnités d'une poignée élus ? Quel élu sérieux peut raconter qu'une commune devrait percevoir les impôts d'un immeuble neuf au lendemain de sa construction ; alors qu'ils sont exonérés par l'État pendant deux ans ? Gouverner, c'est prévoir et c'est assumer. Les crises économiques et sociales qui arrivent droit devant démontreront que ce choix difficile aura été le bon car il permettra à notre commune d'être au chevet des Drancéens au moment où ils en auront besoin. Recevoir des leçons de gestion de la part d'opposants dont les programmes comportaient des millions de dépenses sans source d'économie serait risible, si ce n'était pas aussi intellectuellement dramatique. Heureusement, en mars dernier, les Drancéens les ont renvoyés à leurs discours démagogiques.

La majorité municipale

Gagnez pour Drancy

Payez plus... pour avoir moins. Après avoir augmenté de 34 % les indemnités d'adjointe de Mme Lagarde et de 14 % la taxe foncière (300 à 500 € en plus par famille en moyenne), on espérait au moins que M. Lagarde préserverait la qualité des services publics. C'est tout l'inverse ! Personnel communal non remplacé, crèche La Farandole prochainement privatisée, SMJ supprimé pour les 8-11 ans. Pour cette rentrée : 44 000 € en moins sur les fournitures scolaires (-16,1 %), 9 000 € sur les projets d'actions éducatives (-16,4 %), 2 420 € sur les sorties aux spectacles (-14,2 %), 3 500 € sur les jouets de Noël en maternelle (-11,7 %), 5 000 € sur les livres de prix de fin d'année (-6,4 %) et 5 000 € sur les ateliers artistiques... À chaque fois, sur le budget, M. le Maire accuse le gouvernement dont... son parti est membre ! Les 30 milliards de nouvelles coupes budgétaires prévus par ses amis ne feront qu'aggraver les difficultés financières de notre ville. À toutes celles et ceux qui se sentent trahis, dupés et connaissent une rentrée difficile, nous réaffirmons notre soutien. Au personnel communal malmené depuis le début de cette mandature, notre solidarité pleine et entière.

Gokhan Unver - Carine Niles - Ilias El Haddaj - Chloé Jaouen

Note du directeur de publication :

Ce qui est écrit sur les indemnités de Mme Lagarde est un mensonge de plus.

Drancy avec vous

Impôts en hausse, constructions en série : où sont les équipements ? Drancy se transforme vite : programmes immobiliers, nouvelles résidences, densification de plusieurs quartiers. Cette dynamique devrait élargir la base fiscale et générer des recettes nouvelles. La taxe foncière augmente de 6 points. Les nouvelles constructions ne devraient-elles pas alléger la pression fiscale sur les Drancéens, plutôt que s'y ajouter ? Nous le disions pendant la campagne, les résultats ne sont toujours pas là. Chaque logement supplémentaire doit être accompagné : sécurité, voirie, équipements, stationnement. Sans cette cohérence, la densification pèse sur les infrastructures sans profiter aux habitants déjà installés. Nous demandons de la transparence sur ces nouvelles recettes et leur utilisation.

Hamid Chabani - Tom Zemiti - Nordine Tine

Changer d'air

Le nouveau règlement intérieur voté par la majorité UDI – Macroniste lors du conseil municipal du 25 juin 2026 limite à 300 signes les tribunes d'expression de l'opposition. Entraver la liberté d'expression est la marque des dictateurs. Honte à eux

Hacène Chibane - 0620652448 - hacene.chibane@gmail.